



# école d'arts du Choletais

Impasse des charuelles 49300 Cholet

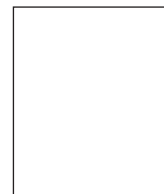
02 72 77 23 40

ecoledart@choletagglomeration.fr

## 2022 / 2023

inscription

réinscription



### COORDONNÉES DE L'ÉLÈVE

nom

prénom

date de naissance

| |

adresse

code postal

ville

tél domicile

tél travail

tél portable élève majeur

courriel

### REPRÉSENTANT LÉGAL / PARENT OU TUTEUR

nom

prénom

date naiss.

| |

adresse

c. postal

ville

tél dom

tél trav

tél portable

#### Lycées - Option Arts Plastiques

- Lycée Jeanne Delanoue  Lycée Champ-Blanc  Lycée Julien-Gracq  
 Lycée Renaudeau  Lycée Europe  Lycée de la Mode  Lycée Sainte-Marie

#### NOUVEAU ! Classes CHAAP

- 6<sup>e</sup>  5<sup>e</sup> Collège Notre-Dame du Bretonnais  
 6<sup>e</sup>  5<sup>e</sup> Collège République

### LISTE DES ATELIERS Cocher les cases correspondant à/aux (l')atelier(s)

#### Enfants

5/6 ans  samedi 9h-10h

#### NOUVEAU ! 7/8 ans Découverte / Modelage

mercredi 13h45-14h45

7/8 ans Cours pluridisciplinaire d'1h30

mercredi 13h-14h30

mercredi 15h-16h30

samedi 9h-10h30

9/10 ans Cours pluridisciplinaire d'1h30

mardi 17h-18h30  mer.10h30-12h

mer. 13h15-14h45  15h-16h30

sam 9h-10h30

#### Pré-ados 11 / 13 ans

Pluridisciplinaire Cours d'1h30

mardi 17h-18h30

jeudi 17h-18h30

samedi 9h-10h30

Modelage / Céramique Cours d'1h30

mar. 17h-18h30  mer 16h45-18h15

Dessin / Bande dessinée / CAO Cours d'1h30

mercredi 15h15-16h45

Architecture / Design Cours d'1h30

mercredi 15h30-17h

Art / Nature Cours d'1h

lundi 17h30-18h30

#### Adolescents 14 / 18 ans

Cours de 2h

#### NOUVEAU ! Volume / Céramique

samedi 10h30-12h30

Dessin / Design / Architecture

mercredi 17h-19h

Dessin

samedi 10h30-12h30

Dessin / peinture

mercredi 17h-19h

Bande dessinée / CAO

mercredi 17h-19h

Dessin / Arts appliqués

samedi 10h30-12h30

Arts graphiques et Estampe

mercredi 16h30-18h30 (12-16 ans)

NOUVEAU ! Dessin / Vidéo / Histoire de l'Art

Cours de 4h (sur 2 jours)

jeudi 18h30-20h : Histoire de l'Art

samedi 10h-12h30 : Pratique artistique

#### Adultes

Histoire de l'Art Cours de 1h30

jeudi 18h30-20h

#### Adultes

1<sup>ère</sup> année

Dessin Initiation Cours de 2h

lundi 19h-21h  mardi 19h-21h

NOUVEAU ! De l'observation au Dessin

Cours de 2h

jeudi 14h45-16h45

2<sup>e</sup> année

Dessin / Couleur Cours de 2h

mercredi 19h-21h

jeudi 17h30-19h30

Dessin perfectionnement Cours de 2h

mercredi 19h-21h

Volume / Céramique Cours de 2h30

mardi 18h30-21h

Dessin / Céramique Cours de 2h30

mercredi 10h-12h30

Estampe Contemporaine Cours de 2h30

mercredi 18h30-21h

À partir de la 3<sup>e</sup> année

NOUVEAU ! Grand Atelier Peinture

jeudi 14h30-17h30

Croquis / Portrait / Modèle vivant Cours de 2h

mardi 10h-12h

Peinture moderne Cours de 2h30

lundi 14h-16h30

mardi 19h-21h30



école d'arts  
du Choletais  
ANNÉE 2022-2023

nom

prénom

adresse

code postal

ville

cours



école d'arts  
du Choletais

Impasse des charuelles 49300 Cholet  
02 72 77 23 40



## Pièces à fournir obligatoirement lors de l'inscription

> Deux photos d'identité à coller sur la fiche, l'attestation de responsabilité civile.

**Pour les habitants de l'Agglomération du Choletais :** un justificatif de domicile (avis de taxe d'habitation, ou contrat de location, ou facture de moins de trois mois d'électricité ...), la photocopie de l'avis d'imposition 2021 (sur revenus 2020) ou 2022 en cas de changement de situation avant le 17 septembre 2022.

**Tarifs AdC :** élèves résidant dans l'Agglomération du Choletais

**Tarifs hors AdC :** élèves résidant hors de l'Agglomération du Choletais.

**Tarifs hors AdC - Option Arts Plastiques :** lycéens justifiant d'une attestation de scolarité dans les lycées référencés.

\* Tarifs 1 - 2 - 3 : voir conditions ci-après.

## Dispositions particulières

**La date limite d'inscription à l'École d'Arts du Choletais est fixée au 31 décembre 2022.**

Pour les élèves hors Agglomération du Choletais, les droits de scolarité pourront faire l'objet d'une participation versée par la commune de résidence (ou structure intercommunale en cas de transfert de la compétence culture).

# DROITS D'INSCRIPTIONS / 15€

Obligatoires, non-remboursables et payables à l'inscription.

## Droits de scolarité 2022/2023

Payables en novembre 2022 et février 2023 après réception des deux factures.

Droits de scolarité 2022/2023	AdC Tarifs 1 < 1000€	AdC Tarifs 2 * Quotient familial fiscal ≤ 1600€	AdC Tarifs 3 * Quotient familial fiscal > 1600€	HORS AdC	HORS AdC Lycées Option Arts Plastiques
<b>ENFANTS ( 5-6 ans )</b>					
Cours Pluridisciplinaire (1h)	60,00 €	60,00 €	62,00 €	240,00 €	
<b>ENFANTS ( 7 à 13 ans )</b>					
7-8 ans Découverte Modelage (1h)	65,00 €	65,00 €	67,00 €	260,00 €	
7-13 ans Pluridisciplinaire (1h30)	90,00 €	90,00 €	92,00 €	360,00 €	
11-13 ans Modelage (1h30)	90,00 €	90,00 €	92,00 €	360,00 €	
11-13 ans Art/ Nature (1h)	60,00 €	60,00 €	62,00 €	240,00 €	
7 à 13 ans Architecture (1h30)	90,00 €	90,00 €	92,00 €	360,00 €	
11-13 ans BD/CAO (1h30)	90,00 €	90,00 €	92,00 €	360,00 €	
<b>ADOLESCENTS ( à partir de 14 ans )</b>					
Dessin, Dessin / Peinture (2h)	120,00 €	150,00 €	153,00 €	600,00 €	300,00 €
Arts graphiques / Estampe & Design-Archi.	160,00 €	200,00 €	204,00 €	800,00 €	400,00 €
Bande dessinée / CAO (2h)	160,00 €	200,00 €	204,00 €	800,00 €	400,00 €
Volume / Céramique (2h)	160,00 €	200,00 €	204,00 €	800,00 €	400,00 €
Vidéo / Histoire de l'Art (4h)	150,00 €	187,00 €	190,00 €	750,00 €	375,00 €
Arts appliqués (2h)	120,00 €	150,00 €	153,00 €	600,00 €	300,00 €
<b>ADULTES ( à partir de 18 ans )</b>					
Dessin : Initiation, Perfection., Observ.	120,00 €	150,00 €	153,00 €	600,00 €	
Dessin Couleur (2h)	136,00 €	170,00 €	173,00 €	680,00 €	
Volume / Céramique (2h30)	232,00 €	290,00 €	296,00 €	1160,00 €	
Peinture Moderne (2h30)	176,00 €	220,00 €	224,00 €	880,00 €	
Croquis / Portrait / Modèle vivant (2h)	200,00 €	250,00 €	255,00 €	1000,00 €	
Estampe Contempo. et Céramique (2h30)	232,00 €	290,00 €	296,00 €	1160,00 €	
Histoire de l'Art (1h30)	96,00 €	120,00 €	123,00 €	480,00 €	
Grand Atelier Peinture (3h)	211,00 €	264,00 €	269,00 €	1056,00 €	
CLASSE PRÉPARATOIRE	800,00 €		808,00 €	1200,00 €	
STAGE > Prix à la journée	38,00 €		39,00 €	53,00 €	
Cours Adultes (accompa. spé.)			40,00 €		
Classes CHAAP			92 €		

J'accepte de recevoir des informations par mail à caractère culturel (expos, spectacles...)

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectifications aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la Direction de la Culture - Hôtel d'agglomération - BP 62111 - 49321 - Cholet cedex.

Je n'accepte pas.

## Tarifs et conditions

Les droits de scolarité des usagers résidant dans l'AdC sont établis en fonction du quotient familial de chaque foyer. Ce quotient familial est calculé à partir du revenu fiscal de référence et du nombre de parts fiscales figurant sur l'avis d'imposition.

Les familles n'ayant pas communiqué ces éléments au 17 septembre 2022 se verront appliquer le tarif maximum.

Les changements de situation personnelle ou professionnelle sont pris en compte avant le 15 octobre 2022 sur présentation de justificatifs, en cas de modification des droits.

### Sur présentation du justificatif

#### AdC - Tarifs 1

> Contribuable ayant un quotient familial inférieur ou égal à 1 000 €  
> Étudiants de l'Agglomération du Choletais (sur présentation de la carte étudiant) hors Classe Préparatoire.

#### AdC - Tarifs 2

> Contribuable ayant un quotient familial inférieur ou égal à 1 600 €.

#### AdC - Tarifs 3

> Contribuable ayant un quotient familial supérieur à 1 600 €.

### Quotient Familial = Revenu fiscal de référence / (12 x nombre de parts fiscales).

> Revenu fiscal de référence : revenus annuels.

> Nombre de parts fiscales : parts qui figurent sur l'avis d'imposition selon le nombre d'enfants ou de personnes à charge.

(\*) Passeport « Nouveaux choletais » à présenter lors de l'inscription (réduction de 20% du tarif 3 pour une seule inscription dans un délai d'un an à compter de la délivrance du passeport).

## Modalités de paiement

### Droit d'inscription

> Payable à l'inscription et obligatoire lors de l'inscription  
> Sans ce paiement le dossier n'est pas pris en compte.

### Droits de scolarité

En deux versements sur factures  
> Facture du mois de novembre.  
> Facture du mois de février.

Excepté pour les stages, qui sont payables à l'inscription.

## Annulation d'inscription

Toute demande d'arrêt de cours doit être immédiatement adressée par courrier au Président de l'Agglomération du Choletais.

> Demande reçue au plus tard le 17 septembre 2022 inclus : les droits de scolarité ne seront pas dus.

> Demande reçue du 18 septembre au 31 décembre 2022 : les droits de scolarité seront dus à 50 %.

> Demande reçue à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023 : les droits de scolarité seront dus en totalité pour l'année scolaire.

> Cas particuliers : en cas d'inaptitude de plus de trois mois consécutifs, sur présentation d'un certificat médical ou en cas de déménagement par suite d'une mutation professionnelle, une part représentant 25% des droits annuels de scolarité sera remboursée. En cas de décès, la facture ne sera pas due.

## Autres engagements

(Cochez la case de votre choix)

J'accepte l'utilisation de mon image photographique ou celle de mon enfant pour un éventuel support de communication de l'École.

Je n'accepte pas l'utilisation de mon image photographique ou celle de mon enfant pour un éventuel support de communication de l'École.

**Les parents sont tenus de venir chercher leur(s) enfant(s) à l'heure de sortie des cours, 5 minutes de courtoisie seront accordées en cas d'imprévu.**

## IMPORTANT !

**Le tarif correspond à l'adresse au jour de l'inscription.**

Attention, pour prétendre au tarif de l'Agglomération du Choletais, il faut présenter une pièce administrative très récente justifiant votre qualité de résident.

**Le paiement est recommandé par chèque ou carte bancaire.**

Date de l'inscription :

Signature (de l'élève majeur)

Signature (des parents pour les élèves mineurs)